

Démarche : Demande d'autorisation pour l'introduction d'alevins dans le cœur du Parc national de la Vanoise

Organisme : Pole Connaissance et Gestion

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Le cœur d'un parc national constitue un espace de protection et de référence scientifique, d'enjeu national et international. Il constitue un espace de quiétude et de tranquillité pour la faune sauvage et domestique mais aussi pour tous les usagers du territoire.

L'introduction d'animaux non domestiques, de chiens ou de végétaux y sont strictement interdits quel que soit leur stade de développement.

Le Parc peut toutefois délivrer des autorisations ponctuelles d'introduction d'alevins dans les lacs et cours d'eau où l'exercice de la pêche est autorisé dans le cœur du Parc.

IDENTIFICATION du bénéficiaire (association de pêche, collectivité, etc)

NOM de la structure

Adresse

Code Postal

Commune

Téléphone

Courriel

Demande d'autorisation pour l'introduction d'alevins dans le cœur du Parc national de la Vanoise

Président ou Directeur

Nom et prénom du contact privilégié

Il s'agit de la personne référente pour le suivi du dossier de demande d'autorisation

Fonction du contact privilégié

Téléphone du contact privilégié

Courriel du contact privilégié

PRÉSENTATION générale du projet d'alevinage

Projet 1 - Espèce d'alevins utilisés

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Truite fario souche atlantique
- Truite fario souche méditerranéenne
- Truite arc en ciel
- Cristivomer (Omble du Canada)
- Omble chevallier
- Saumon de fontaine (Omble de fontaine)

Projet 1 - Classe d'âge des alevins

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 0+ (alevin dans sa première année)

Projet 1 - Nombre d'alevins à introduire

Projet 1 - Provenance des alevins

Préciser le nom de la pisciculture agréée

Projet 1 - Lac ou cours d'eau concerné par la demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- lac du Mont-Coua (Les Allues)
- lac Merlet supérieur (Courchevel)
- lac Merlet inférieur (Courchevel)
- lac du Grattaleu (Peisey-Nancroix)
- lac Blanc (Val-Cenis)
-

Demande d'autorisation pour l'introduction d'alevins dans le cœur du Parc national de la Vanoise

- lac du Plan du Lac (Val-Cenis)
- lac de la Partie (Villarodin-Bourget)
- ruisseau de Saint Benoît/Fond d'Aussois de sa source à la limite du cœur du Parc (Aussois)
- ruisseau de la Lenta de sa source à la limite du cœur du Parc (Bonneval-sur-Arc)
- ruisseau de Léchans de sa source à la confluence avec l'Arc (Bonneval-sur-Arc)
- ruisseau du Montet de sa source à sa confluence avec l'Arc (Bonneval-sur-Arc)
- doron de Champagny de sa source à la limite du cœur du Parc (Champagny-en-Vanoise)
- ruisseau blanc dit de Saint Bernard de sa source à la limite du cœur du Parc (Modane)
- torrent de la Rocheure dans sa totalité (Val-Cenis)
- doron de Termignon de la confluence entre les torrents de la Leysse et de la Rocheure à la limite du cœur du Parc (Val-Cenis)

Projet 2 - Espèce d'alevins utilisés

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Truite fario souche atlantique
- Truite fario souche méditerranéenne
- Truite arc en ciel
- Cristivomer (Omble du Canada)
- Omble chevallier
- Saumon de fontaine (Omble de fontaine)

Projet 2 - Classe d'âge des alevins

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 0+ (alevin dans sa première année)

Projet 2 - Nombre d'alevins à introduire

Projet 2 - Provenance des alevins

Projet 2 - Lac ou cours d'eau concerné par la demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- lac du Mont-Coua (Les Allues)
- lac Merlet supérieur (Courchevel)
- lac Merlet inférieur (Courchevel)
- lac du Grattaleu (Peisey-Nancroix)
- lac Blanc (Val-Cenis)
- lac de Bellecombe (Val-Cenis)
- lac du Plan du Lac (Val-Cenis)
-

Demande d'autorisation pour l'introduction d'alevins dans le cœur du Parc national de la Vanoise

- ruisseau de Saint Benoît/Fond d'Aussois de sa source à la limite du cœur du Parc (Aussois)
- ruisseau de la Lenta de sa source à la limite du cœur du Parc (Bonneval-sur-Arc)
- ruisseau de Léchans de sa source à la confluence avec l'Arc (Bonneval-sur-Arc)
- ruisseau du Montet de sa source à sa confluence avec l'Arc (Bonneval-sur-Arc)
- doron de Champagny de sa source à la limite du cœur du Parc (Champagny-en-Vanoise)
- ruisseau blanc dit de Saint Bernard de sa source à la limite du cœur du Parc (Modane)
- torrent de la Rocheure dans sa totalité (Val-Cenis)
- doron de Termignon de la confluence entre les torrents de la Leysse et de la Rocheure à la limite du cœur du Parc (Val-Cenis)

Date de début

Date de fin

Si l'autorisation est sollicitée pour une journée alors indiquer la date de début dans ce champ

Nombre de jours sur la période

Si vous demandez une autorisation pour une période donnée, veuillez préciser le nombre de jours dédiés à l'opération proprement dite.

Modalités d'ACCÉS au site et autres renseignements

Circulation avec un véhicule motorisé sur piste en cœur de Parc

Préciser si vous avez besoin de circuler avec un véhicule motorisé sur pistes en cœur du Parc national.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Survol motorisé du cœur de Parc pour réaliser l'opération d'alevinage

Préciser si vous avez besoin de réaliser un héliportage en cœur du Parc national pour mener à bien l'opération d'alevinage.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

En cas de survol motorisé, préciser les lieux de départ et d'arrivée, les dates et horaires, le type d'aéronef ainsi que le nombre de rotations prévues

Par exemple :

Départ DZ aéroport Courchevel, Arrivée Lac Merlet inférieur, le 2 juin à 10h00 avec un hélicoptère de la SAF et 2 rotations.

Autre information utile pour l'examen de votre demande

Demande d'autorisation pour l'introduction d'alevins dans le cœur du Parc national de la Vanoise
Si vous souhaitez rajouter une ou des informations complémentaires utiles à l'instruction de votre dossier.

Nouveau champ Texte